



Quels sont les avantages de l'EIRL ?

Fiche pratique publié le 05/11/2015, vu 851 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

L'EIRL vient contrecarrer l'un des gros inconvénients de l'EURL.

1. A qui est ouvert le statut de l'EIRL ?

Le statut de [l'EIRL](#) est ouvert aux personnes physiques qui exercent une activité à titre individuel, quelle que soit sa nature. Il peut être adopté par un [auto-entrepreneur](#).

2. Quels biens les créanciers de l'EIRL peuvent-ils saisir ?

Les créanciers dont les droits sont nés à l'occasion de l'activité professionnelle ne pourront saisir que les biens faisant parti du patrimoine affecté. Les autres pourront seulement saisir le patrimoine personnel.